



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Bordeaux, le 29 juillet 2024

Communiqué de presse

Épisode de canicule en Nouvelle-Aquitaine, rappel des bons réflexes et mise en place d'un numéro vert « canicule »

Une vague de chaleur s'installe sur le territoire et devrait perdurer jusqu'au mercredi 31 juillet. Cependant, les températures devraient connaître une légère baisse à partir de demain. Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine sont en vigilance orange. Aujourd'hui, les températures devraient atteindre localement jusqu'à 40° dans le Sud-Ouest. Les températures minimales devraient être comprises entre 20 et 23°.

Comme chaque année, le 1^{er} juin dernier, les autorités sanitaires, en lien étroit avec Météo France, ont lancé la période de surveillance active afin d'évaluer l'exposition de la population aux vagues de chaleur durant l'été. Elle se poursuivra jusqu'au 15 septembre. Un dispositif de prévention est également mis en place par le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France rappelant les bons réflexes à adopter pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage, en cas de fortes chaleurs notamment dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris.

Pour s'informer en temps réel de la situation météorologique, la carte de Vigilance de Météo-France est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h.

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/canicule>

| Des mesures renforcées pour prévenir les risques sanitaires

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur...).

La préparation et la gestion sanitaire des « vagues de chaleur » mobilisent des services de l'Etat en région (préfectures, ARS...) en amont des épisodes caniculaires. Des actions de prévention et une communication adaptée sont déployées auprès de la population, notamment auprès des plus vulnérables.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a placé en vigilance tous les établissements de santé et médico-sociaux afin qu'ils se tiennent prêts dans le cas où l'épisode de canicule perdurerait. Les services d'urgences doivent être en capacité d'accueillir un afflux de patients et s'assurer de la disponibilité de leurs lits.

Dans les EHPAD, le déclenchement du « Plan bleu » permet d'assurer la prise en charge des personnes âgées dans les meilleures conditions afin de leur permettre de passer cette épisode de canicule (réhydratation régulière des résidents assurée par le personnel et regroupement dans une pièce climatisée pendant les heures les plus chaudes).

Pour la prise en charge à domicile, chaque commune peut mettre en place des mesures locales comme la mise en place d'un registre nominatif pour répertorier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. L'objectif est de pouvoir les visiter et de leur rappeler les mesures de précaution à respecter.



- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

En cas de besoin d'une prise en charge ne relevant pas d'une urgence vitale pendant cette vague de chaleur :

1/ Appelez prioritairement votre médecin traitant

2/ S'il n'est pas disponible, recourez à une alternative à proximité, en consultant par exemple la carte des lieux de soins sur santé.fr

3/ En cas de doute ou si aucune offre n'est disponible, appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences.

| L'activation d'un numéro vert d'information « Canicule »

Une plateforme téléphonique d'information "Canicule", accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France de 9h à 19h) est activée par la Direction générale de la Santé pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre, en période de fortes chaleurs.

Pour s'informer :

- [Saison estivale 2024 : à un mois des Jeux olympiques et paralympiques, les autorités rappellent les bons gestes à adopter et renforcent la surveillance sanitaire](#)
- [Canicule et fortes chaleurs : prévenir les risques – Santé publique France \(\[santepubliquefrance.fr\]\(https://santepubliquefrance.fr\)\)](#)

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr

